



Rapport de gestion sur le rendement du Fonds

Le rapport qui suit porte sur le rendement de BAM Split Corp. (la « Société ») et contient des faits saillants financiers et les états intermédiaires, mais pas les états financiers complets de la Société. Ce rapport respecte les obligations d'information en vertu du *Règlement 81-106 sur les obligations d'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 » ou le « Règlement ») et doit être lu de concert avec les états financiers et les notes complémentaires s'y rapportant pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009.

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire des états financiers annuels de la Société en appelant au 416-363-9491, en nous écrivant au 181 Bay Street, Brookfield Place, Suite 300, P.O. Box 762, Toronto (Ontario) M5J 2T3 ou en visitant le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également nous contacter au moyen de l'une de ces méthodes pour demander un exemplaire des politiques et procédures en matière de vote par procuration, du registre des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Société lorsque cette information sera disponible.

OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement de la Société consiste à investir dans des actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de Brookfield ») de Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield ») qui généreront des dividendes en espèces, lesquels serviront à financer les dividendes privilégiés cumulatifs fixes trimestriels pour les porteurs d'actions privilégiées de la Société et permettront aux porteurs d'actions donnant droit aux plus-values de participer à toute plus-value en capital des actions de Brookfield. Les actions donnant droit aux plus-values et les actions privilégiées renvoient collectivement à des unités, chaque unité se composant de une action donnant droit aux plus-values et de une action privilégiée.

RISQUES

Les facteurs de risque liés à un placement dans la Société sont décrits ci-après. Une liste complète des facteurs de risque liés à un placement dans la Société figure dans la plus récente notice annuelle de la Société accessible à l'adresse www.sedar.com ou en contactant la Société au moyen de l'une des méthodes décrites précédemment.

Fluctuations des taux d'intérêt

La valeur de marché d'une unité peut, à tout moment, être touchée par les taux d'intérêt en vigueur à ce moment. Une augmentation (diminution) des taux d'intérêt donnera probablement lieu à une baisse (hausse) de la valeur d'une action privilégiée, étant donné que les dividendes sur les actions privilégiées sont assortis d'un taux fixe.

Fluctuations de la valeur des actions de Brookfield

La valeur d'une unité variera en fonction de la valeur des actions de Brookfield. La valeur du placement peut être influencée par des facteurs qui échappent à la volonté de la Société, notamment par le rendement financier des actions de Brookfield, lequel peut entraîner une diminution de la valeur du portefeuille de placements ou du revenu de dividendes tiré du placement, par les taux d'intérêt, le contexte économique général, la disponibilité des financements par actions et par emprunt et les conditions du marché financier.

Fluctuations des taux de change

Brookfield utilise le dollar américain comme monnaie fonctionnelle et déclare des dividendes dans cette monnaie. Par conséquent, les fluctuations des taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir une incidence sur la valeur du portefeuille de placements de la Société et sur les flux de trésorerie liés à ses obligations financières qui sont principalement libellées en dollars canadiens.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le total de l'actif au 31 mars 2010 s'établissait à 1 371,1 M\$, comparativement à 1 295,5 M\$ au 30 septembre 2009. L'augmentation de la valeur comptable de l'actif traduit une hausse de 75,5 M\$ de la valeur de marché du portefeuille de placements. La juste valeur du portefeuille de placements de la Société au 31 mars 2010 s'établissait à 1 371,0 M\$ (1 295,5 M\$ au 30 septembre 2009).

Au 31 mars 2010, la valeur liquidative de la Société s'établissait à 1 008,5 M\$, soit une augmentation de 8,0 % par rapport à la valeur de 933,9 M\$ au 30 septembre 2009, ce qui reflète principalement la hausse de la valeur de marché d'une action de Brookfield, qui est passée de 24,37 \$ au 30 septembre 2009 à 25,79 \$ au 31 mars 2010. La valeur liquidative correspond à l'écart entre le total de l'actif et le total du passif. La valeur liquidative par unité, une unité étant composée de une action donnant droit aux plus-values et de une action privilégiée, s'établissait à 93,19 \$ au 31 mars 2010 par rapport à 88,05 \$ au 30 septembre 2009, soit une hausse de 5,8 %, résultat qui reflète la variation de la valeur de marché du portefeuille de placements mentionnée ci-dessus.

Pour le semestre terminé le 31 mars 2010, la Société a généré un revenu distribuable de 13,7 M\$, une augmentation par rapport à 13,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'accroissement du revenu distribuable reflète l'incidence de l'acquisition de 7,0 millions d'actions de Brookfield en juillet 2009, en partie contrebalancée par la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les dividendes reçus par la Société, lesquels sont déclarés en dollars américains.

Au cours du semestre terminé le 31 mars 2010, la Société a versé des dividendes de 10,0 M\$ et de 4,6 M\$ aux porteurs d'actions privilégiées et d'actions donnant droit aux plus-values, respectivement, comparativement à 10,2 M\$ et à néant pour la période correspondante de l'exercice précédent.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les activités de la Société sont gérées par Brookfield, qui touche des honoraires jusqu'à concurrence de 10 % des charges normales de la Société. Pour le semestre terminé le 31 mars 2010, Brookfield a facturé des honoraires de 15 000 \$ (10 000 \$ au 31 mars 2009).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les principales données financières portant sur la Société et a pour but de faciliter la compréhension du rendement financier de la Société depuis sa création. Ce tableau est présenté conformément au Règlement 81-106 et ses données sont tirées du rapport semestriel non vérifié et des états financiers annuels vérifiés de la Société.

| | Semestre terminé le 31 mars 2010 | Pour les exercices terminés les 30 septembre | | | |
|---|-------------------------------------|--|---------------------|-----------|-----------|
| | | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
| Valeur liquidative par unité au début | 88,05 \$ | 69,59 \$ | 97,74 \$ | 137,04 \$ | 100,11 \$ |
| Ajustement transitoire lié aux instruments financiers | — | — | — | (0,10) | — |
| Produit de l'émission d'actions | — | 8,01 | 2,00 | 13,05 | — |
| Frais d'émission d'actions | — | (0,13) | — | (0,35) | — |
| Antidilution (dilution) de la valeur liquidative ¹ | — | 20,03 | (6,96) | (65,64) | — |
| Augmentation (diminution) liée à l'exploitation : | | | | | |
| Total des produits | 1,01 | 1,57 | 1,23 | 1,45 | 1,64 |
| Total des charges | (0,01) | (0,17) | (0,18) | (0,17) | (0,10) |
| Gains (pertes) non réalisé(e)s pour la période | 5,13 | (9,25) | (21,13) | 13,84 | 36,96 |
| Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ² | 6,13 | (7,85) | (20,08) | 15,12 | 38,50 |
| Distributions : | | | | | |
| Provenant des intérêts et des dividendes | (0,99) | (1,60) | (3,11) ³ | (1,38) | (1,57) |
| Total des distributions annuelles | (0,99) | (1,60) | (3,11) | (1,38) | (1,57) |
| Valeur liquidative par unité à la fin | 93,19 \$ | 88,05 \$ | 69,59 \$ | 97,74 \$ | 137,04 \$ |

¹ L'antidilution/la dilution découle du rachat/de la division d'actions donnant droit aux plus-values à la suite du rachat d'actions privilégiées au gré du porteur au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2010 et de l'émission d'actions privilégiées en 2007 et en 2008 afin que le nombre d'actions donnant droit aux plus-values émises et en circulation soit égal au nombre d'actions privilégiées émises et en circulation, comme l'exigent les statuts de la Société. Il n'y a eu aucune antidilution/dilution pour les détenteurs d'actions privilégiées existantes.

² La valeur liquidative et les distributions sont fondées sur le nombre réel d'unités en circulation pour la période. (La diminution) l'augmentation liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré d'unités en circulation pour la période.

³ Comprend le versement aux porteurs d'actions donnant droit aux plus-values d'une distribution spéciale de titres provenant d'un dividende en nature versé sur le placement de la Société dans Brookfield.

| en milliers, sauf les montants par action | Au 31 mars 2010 | Aux 30 septembre | | | |
|--|--------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|
| | | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 |
| Total de l'actif | 1 371 118 \$ | 1 295 547 \$ | 1 324 645 \$ | 1 715 531 \$ | 1 311 924 \$ |
| Valeur liquidative | 1 008 512 | 933 866 | 852 455 | 1 281 731 | 1 069 785 |
| Nombre d'unités en circulation | 14 713 | 14 713 | 19 032 | 17 547 | 9 548 |
| Ratio des frais de gestion (compte non tenu des dividendes sur les actions privilégiées et des frais d'émission) | 0,0 % | 0,0 % | 0,4 % | 0,2 % | 0,1 % |
| Ratio des frais de gestion (compte tenu des dividendes sur les actions privilégiées et des frais d'émission) | 0,9 % | 2,5 % | 2,8 % | 1,6 % | 1,4 % |
| Taux de rotation des titres en portefeuille ¹ | s.o. | | s.o. | s.o. | s.o. |
| Valeur de rachat des actions privilégiées | | | | | |
| Catégorie A ² | — \$ | — \$ | 25,50 \$ | 25,75 \$ | 26,00 \$ |
| Catégorie AA, série I ³ | 26,00 | 26,00 | s.o. | s.o. | s.o. |
| Catégorie AA, série III ⁴ | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. | s.o. |
| Catégorie AA, série IV | 26,00 | 26,00 | s.o. | s.o. | s.o. |

¹ La Société n'a vendu aucun des titres compris dans son portefeuille de placements depuis sa création.

² Le 21 août 2003, la Société a modifié la date de rachat obligatoire et la valeur de rachat. Les actions privilégiées de catégorie A ont été rachetées en juillet 2009.

³ La période de rachat a commencé le 25 mars 2009.

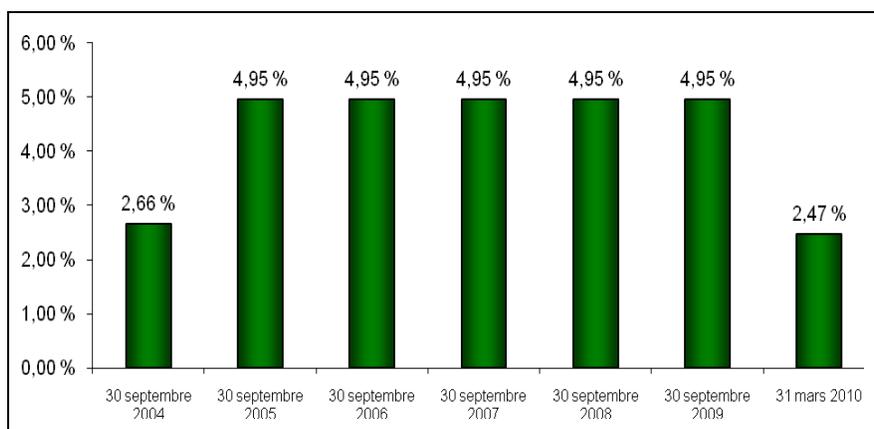
⁴ La période de rachat commence le 10 janvier 2012.

RENDEMENT PASSÉ

Rendements d'un exercice à l'autre

Les graphiques suivants présentent le rendement annuel des actions privilégiées de catégorie AA, série I, série III et série IV depuis leur émission et ils indiquent, en pourcentage, qu'un placement effectué dans ces actions privilégiées à l'émission offrirait un rendement de 2,47 %, de 2,17 % et de 3,63 %, respectivement, pour le semestre terminé le 31 mars 2010, en supposant que les actions privilégiées soient vendues à la valeur de rachat. Les graphiques ne constituent pas un indicateur du taux de rendement à l'échéance en vigueur et le rendement passé ne constitue pas un indicateur du rendement futur des actions privilégiées.

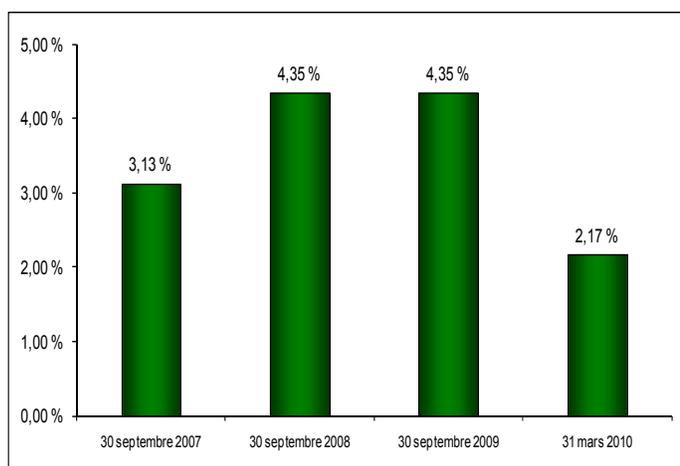
Actions privilégiées de catégorie AA, série I



¹ Reflète la période comprise entre le 18 septembre 2004 et le 30 septembre 2004.

² Reflète la période comprise entre le 1^{er} octobre 2009 et le 31 mars 2010.

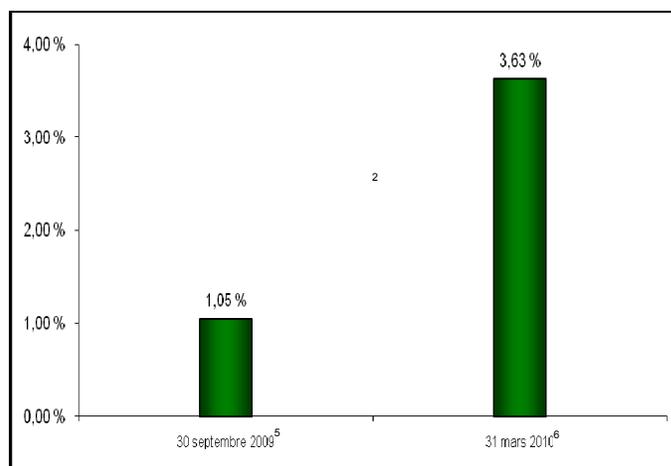
Actions privilégiées de catégorie AA, série III



³ Reflète la période comprise entre le 10 janvier 2007 et le 30 septembre 2007.

⁴ Reflète la période comprise entre le 1^{er} octobre 2009 et le 31 mars 2010.

Actions privilégiées de catégorie AA, série IV



⁵ Reflète la période comprise entre le 9 juillet 2009 et le 30 septembre 2009.

⁶ Reflète la période comprise entre le 1^{er} octobre 2009 et le 31 mars 2010.

PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Le tableau suivant présente le placement dans des actions de Brookfield, les coûts connexes et la juste valeur des actions au 31 mars 2010 et au 30 septembre 2009 :

| <i>en milliers</i> | Nombre d'actions | | Coût | | Juste valeur | |
|---|------------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------|
| | 31 mars 2010 | 30 sept. 2009 | 31 mars 2010 | 30 sept. 2009 | 31 mars 2010 | 30 sept. 2009 |
| Actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield | 53 161 | 53 161 | 715 234 \$ | 715 234 \$ | 1 371 013 \$ | 1 295 525 \$ |

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le CNC a confirmé que les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société a élaboré et a entamé la mise en œuvre d'un plan de conversion qui portera sur les modifications de conventions comptables, le retraitement des chiffres des périodes correspondantes, les contrôles organisationnels et les contrôles internes et la modification des systèmes en place, ainsi que sur d'autres questions connexes. La Société compte achever la mise en œuvre du plan, qui progresse selon le calendrier prévu, avant le dépôt de ses premiers états financiers préparés en vertu des IFRS. La responsabilité globale de la mise en œuvre et de l'efficacité du plan de conversion de la Société incombe à la haute direction de la Société, qui rend compte au comité de vérification de la Société et travaille sous la supervision de celui-ci.

Principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les IFRS sont fondées sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada. Cependant, il existe d'importantes différences sur certains points touchant à la constatation, à l'évaluation et à la divulgation de l'information financière. L'adoption des IFRS ne modifiera pas les flux de trésorerie dégagés par la Société; toutefois, elle pourrait donner lieu à une modification de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, tels qu'ils sont déclarés.

Une analyse détaillée des écarts entre les IFRS et les conventions comptables que la Société applique actuellement en vertu des PCGR du Canada est en cours. À ce jour, la Société n'a relevé aucune différence importante entre les PCGR du Canada et les IFRS.

IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière

L'adoption des IFRS exige l'application d'IFRS 1, Première application des Normes internationales d'information financière (« IFRS 1 »), qui comporte des directives pour la première application des IFRS. IFRS 1 exige généralement qu'une entité applique toutes les normes en vigueur à la date de sa première période de déclaration en vertu des IFRS. IFRS 1 impose cependant certaines exceptions à cette règle générale et propose un nombre limité d'exemptions facultatives dans des domaines précis relevant de certaines normes. La Société n'envisage de se prévaloir d'aucune des exemptions facultatives proposées au moment de l'adoption des IFRS.

EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Les états financiers intermédiaires non vérifiés ci-joints de la Société ont été préparés par la direction de la Société, à qui incombe la responsabilité de ces états.

Au nom du conseil d'administration,



Edward C. Kress
Président
27 mai 2010

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent rapport semestriel aux actionnaires contient de l'information prospective à l'égard des activités et de l'exploitation de la Société. Les termes « permettre », « croire », « principalement », « probablement », « souvent », « généralement » et d'autres expressions similaires, ou le pendant négatif de ces expressions et autres expressions similaires, ainsi que des verbes futurs ou conditionnels comme « pourrait » ou « devrait » sont des termes qui expriment des prédictions ou indiquent des événements futurs, des tendances et des possibilités sans se rapporter à des questions historiques et constituent de l'information prospective. L'information prospective du présent rapport intermédiaire comprend notamment des déclarations à l'égard de l'objectif de la Société qui consiste à investir dans des actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield Asset Management Inc. (les « actions de Brookfield ») qui généreront des dividendes en espèces, lesquels serviront à financer les dividendes privilégiés cumulatifs fixes trimestriels des porteurs d'actions privilégiées de la Société et permettront aux porteurs d'actions donnant droit aux plus-values de participer à toute plus-value en capital des actions de Brookfield, des fluctuations de la valeur de marché des unités de la Société découlant de la variation des taux d'intérêt et de la valeur des actions de Brookfield, des fluctuations de la valeur du portefeuille de placements et des flux de trésorerie de la Société en raison des taux de change, des paiements futurs que la Société devra verser en vertu de ses obligations contractuelles d'indemnisation, du plan de conversion aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») de la Société et de l'incidence de l'adoption des IFRS sur la situation financière et les résultats d'exploitation présentés par la Société.

Bien que la Société considère que les résultats ou les réalisations futurs exprimés ou suggérés par l'information prospective sont basés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas se fier de façon indue aux déclarations et à l'information prospectives étant donné qu'elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations projetés, formulés expressément ou tacitement dans ces déclarations et dans cette information prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux envisagés ou suggérés par l'information prospective comprennent : le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations de la valeur des actions de Brookfield, des taux d'intérêt et des taux de change, la disponibilité du financement par capitaux propres et par emprunt et d'autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les autres documents de la Société déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières.

Le lecteur devrait savoir que la liste précitée des facteurs importants qui pourraient avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres personnes concernées devraient examiner attentivement les facteurs précités et d'autres incertitudes et événements éventuels lorsqu'ils se fient à notre information prospective pour prendre des décisions en ce qui a trait à la Société. La Société n'assume aucune obligation en ce qui a trait à la publication d'information prospective mise à jour ou révisée, de façon écrite ou orale, que ce soit par suite de nouvelles données ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf dans la mesure exigée par la loi. Se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société pour une description des principaux facteurs de risque.

États de l'actif net

| | (non vérifié) Au 31 mars 2010 | Au 30 septembre 2009 |
|---|-------------------------------------|-------------------------|
| <i>en milliers, sauf les montants par action</i> | | |
| Actif | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 96 \$ | 1 \$ |
| Portefeuille de placements, à la juste valeur de marché | 1 371 013 | 1 295 525 |
| Débiteurs | 9 | 21 |
| | 1 371 118 | 1 295 547 |
| Passif | | |
| Créditeurs | 94 | 89 |
| Actions privilégiées | 362 512 | 361 592 |
| Total du passif | 362 606 | 361 681 |
| Actif net | 1 008 512 \$ | 933 866 \$ |
| Capitaux propres | | |
| Actions donnant droit aux plus-values | 380 244 \$ | 380 244 \$ |
| Bénéfices non répartis | 628 268 | 553 622 |
| | 1 008 512 \$ | 933 866 \$ |
| Nombre d'unités en circulation | 14 713 | 14 713 |
| Valeur liquidative par action donnant droit aux plus-values | 68,55 \$ | 63,47 \$ |
| Valeur comptable par action privilégiée | 24,64 | 24,58 |
| Valeur liquidative par unité | 93,19 \$ | 88,05 \$ |

Au nom du conseil d'administration,



Edward C. Kress
Administrateur



Brian D. Lawson
Administrateur

États des opérations de placement et des bénéfices non répartis

| <i>(non vérifié)</i> | Semestres terminés les 31 mars | |
|--|--------------------------------|---------------------|
| <i>en milliers, sauf les montants par action</i> | 2010 | 2009 |
| Revenu | | |
| Revenu de dividende | 14 786 \$ | 14 570 \$ |
| Revenu d'intérêts et autres revenus | 2 | 55 |
| | 14 788 | 14 625 |
| Charges | | |
| Amortissement des frais d'émission d'actions | 923 | 837 |
| Honoraires des avocats et des vérificateurs | 20 | 14 |
| Frais d'inscription | 62 | 60 |
| Frais de gestion | 15 | 10 |
| Frais d'administration | 10 | 16 |
| Jetons de présence | 24 | 16 |
| Frais de garde | 6 | 5 |
| Honoraires de l'agent des transferts | 16 | 14 |
| Frais de classement | 5 | 5 |
| Autres frais | 5 | 5 |
| | 1 086 | 982 |
| Revenu distribuable | 13 702 | 13 643 |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | (9 968) | (10 234) |
| Revenu distribuable sur les actions donnant droit aux plus-values | 3 734 | 3 409 |
| Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée du portefeuille de placements | 75 487 | (521 154) |
| Résultats liés aux opérations de placement | 79 221 \$ | (517 745) \$ |
| Bénéfices non répartis au début | 553 622 \$ | 728 518 \$ |
| Résultats liés aux opérations de placement | 79 221 | (517 745) |
| Dividendes versés sur les actions donnant droit aux plus-values | (4 575) | — |
| Rachat d'actions donnant droit aux plus-values | — | (109) |
| Bénéfices non répartis à la fin | 628 268 \$ | 210 664 \$ |
| Résultats liés aux opérations de placement par action donnant droit aux plus-values¹ | 5,38 \$ | (27,21) \$ |

1. En fonction du nombre moyen pondéré d'actions donnant droit aux plus-values en circulation.

États de la variation de l'actif net

| <i>(non vérifié)</i> | Semestres terminés les 31 mars | |
|---|--------------------------------|-------------------|
| <i>en milliers</i> | 2010 | 2009 |
| Opérations de placement | | |
| Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée du portefeuille de placements | 75 487 \$ | (521 154) \$ |
| Opérations liées au revenu | | |
| Revenu distribuable | 13 702 | 13 643 |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | (9 968) | (10 234) |
| | 3 734 | 3 409 |
| Opérations sur capitaux propres | | |
| Dividendes versés sur les actions donnant droit aux plus-values | (4 575) | — |
| Variation de l'actif net pour l'exercice | 74 646 | (517 745) |
| Actif net au début | 933 866 | 852 455 |
| Rachat d'actions donnant droit aux plus-values | — | (173) |
| Actif net à la fin | 1 008 512 \$ | 334 537 \$ |

États des flux de trésorerie

| <i>(non vérifié)</i> | Semestres terminés les 31 mars | |
|--|--------------------------------|-----------------|
| <i>en milliers</i> | 2010 | 2009 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Revenu distribuable | 13 702 \$ | 13 643 \$ |
| Ajouter (déduire) les éléments hors trésorerie suivants : | | |
| Amortissement des frais d'émission d'actions | 923 | 837 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 13 | 1 636 |
| | 14 638 | 16 116 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | (9 968) | (10 234) |
| Dividendes versés sur les actions donnant droit aux plus-values | (4 575) | — |
| Rachat d'actions privilégiées | — | (215) |
| Frais d'émission des actions privilégiées | — | — |
| | (14 543) | (10 449) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 95 | 5 667 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde au début | 1 | — |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde à la fin | 96 \$ | 5 667 \$ |

Notes complémentaires

1. MODE DE PRÉSENTATION

Il est fait référence aux états financiers annuels 2009 de la Société qui comprennent des renseignements nécessaires ou utiles pour comprendre les activités de la Société et la présentation de ses états financiers. Les états financiers intermédiaires ne sont pas vérifiés et suivent les conventions comptables résumées dans les notes complémentaires aux états financiers annuels.

Le portefeuille de la Société composé d'actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de Brookfield » ou le « portefeuille ») de Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield ») est comptabilisé à la juste valeur de marché, laquelle correspond au cours acheteur publié par une Bourse reconnue. Tout ajustement requis est comptabilisé à titre de plus-value (moins-value) non réalisée dans les états des opérations de placement et des bénéfices non répartis.

2. PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

La Société comptabilise son placement dans Brookfield à la juste valeur de marché, laquelle, à cette fin, correspond au cours acheteur publié par une Bourse reconnue. Toute variation de la juste valeur est comptabilisée à titre de plus-value (moins-value) non réalisée dans les états des opérations de placement et des bénéfices non répartis.

Le tableau qui suit présente le placement dans les actions de Brookfield, les coûts connexes et la juste valeur des actions au 31 mars 2010 et au 30 septembre 2009 :

| | Nombre d'actions | | Coût | | Juste valeur | |
|--|------------------|----------------------|-------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | 31 mars 2010 | 30 septembre 2009 | 31 mars 2010 | 30 septembre 2009 | 31 mars 2010 | 30 septembre 2009 |
| <i>en milliers</i> | | | | | | |
| Actions à droit de vote restreint de catégorie A de Brookfield | 53 161 | 53 161 | 715 234 \$ | 715 234 \$ | 1 371 013 \$ | 1 295 525 \$ |

3. ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, de catégorie AA et de catégorie AAA.

Au 31 mars 2010, les actions privilégiées suivantes étaient émises et en circulation. Elles ont été incluses dans le passif, déduction faite des coûts de transaction connexes de 5,3 M\$ (6,2 M\$ au 30 septembre 2009), lesquels sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

| | Émises et en circulation | | | |
|--|--------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | 31 mars 2010 | 30 septembre 2009 | 31 mars 2010 | 30 septembre 2009 |
| Actions de catégorie AA, de série I, portant intérêt à 4,95 % | 2 076 200 | 2 076 200 | 51 905 000 \$ | 51 905 000 \$ |
| Actions de catégorie AA, de série III, portant intérêt à 4,35 % | 7 636 800 | 7 636 800 | 190 920 000 | 190 920 000 |
| Actions de catégorie AA, de série IV, portant intérêt à 7,25 % | 5 000 000 | 5 000 000 | 125 000 000 | 125 000 000 |
| | 14 713 000 | 14 713 000 | 367 825 000 \$ | 367 825 000 \$ |

D'après les cours du marché au 31 mars 2010, la juste valeur des actions privilégiées de catégorie AA de séries I, III et IV se chiffre à 23,55 \$, à 19,27 \$ et à 26,16 \$, l'action, respectivement.

Notes complémentaires

4. CAPITAL-ACTIONS

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions donnant droit aux plus-values.

Les actions donnant droit aux plus-values émises et en circulation se détaillent comme suit :

| | Émises et en circulation | | | |
|--|---------------------------------|--------------|-----------------------|----------------|
| | 31 mars | 30 septembre | 31 mars | 30 septembre |
| | 2010 | 2009 | 2010 | 2009 |
| Actions donnant droit aux plus-values | 14 713 000 | 14 713 000 | 380 244 098 \$ | 380 244 098 \$ |
| Actions à droit de vote de catégorie A | 100 | 100 | 100 | 100 |
| | | | 380 244 198 \$ | 380 244 198 \$ |

Renseignements sur la Société

DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

Frank N.C. Lochan

Administrateur et président du conseil

Edward C. Kress

Administrateur et président

John P. Barratt^{1,2}

Administrateur

Derek E. Gorgi

Administrateur et chef des finances

James L. R. Kelly^{1,2}

Administrateur

Brian D. Lawson

Administrateur

R. Frank Lewarne¹

Administrateur

Loretta M. Corso

Secrétaire générale

1. Membre du comité de vérification
2. Membre du comité d'examen indépendant

VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés

CONSEILLER JURIDIQUE

Torys s.r.l.

COTE BOURSIÈRE

Les actions privilégiées de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles suivants :

| <i>Titre</i> | <i>Symbole</i> |
|---|-----------------|
| Actions privilégiées de catégorie AA, série 1 | BNA.PR.B |
| Actions privilégiées de catégorie AA, série 3 | BNA.PR.C |
| Actions privilégiées de catégorie AA, série 4 | BNA.PR.D |

FIN DE L'EXERCICE

Le 30 septembre

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements relatives aux activités de la Société doivent être adressées au siège social de la Société :

BAM Split Corp.

Brookfield Place, 181 Bay Street
Suite 300, P.O. Box 770
Toronto (Ontario)
M5J 2T3

Téléphone : 416-363-9491
Télécopieur : 416-365-9642
Site Web : www.bamsplit.com

Les demandes de renseignements relatives aux dividendes, aux changements d'adresse et aux certificats d'actions doivent être adressées à l'agent des transferts :

Compagnie Trust CIBC Mellon

P.O. Box 7010
Adelaide Street Postal Station
Toronto (Ontario)
M5C 2W9

Téléphone : 416-643-5500 ou
1-800-387-0825
(sans frais en Amérique du Nord)
Télécopieur : 416-643-5501
Site Web : www.cibcmellon.com
Courriel : inquiries@cibcmellon.com



BAM Split Corp.
Brookfield Place, 181 Bay Street
Suite 300, P.O. Box 770
Toronto (Ontario) M5J 2T3